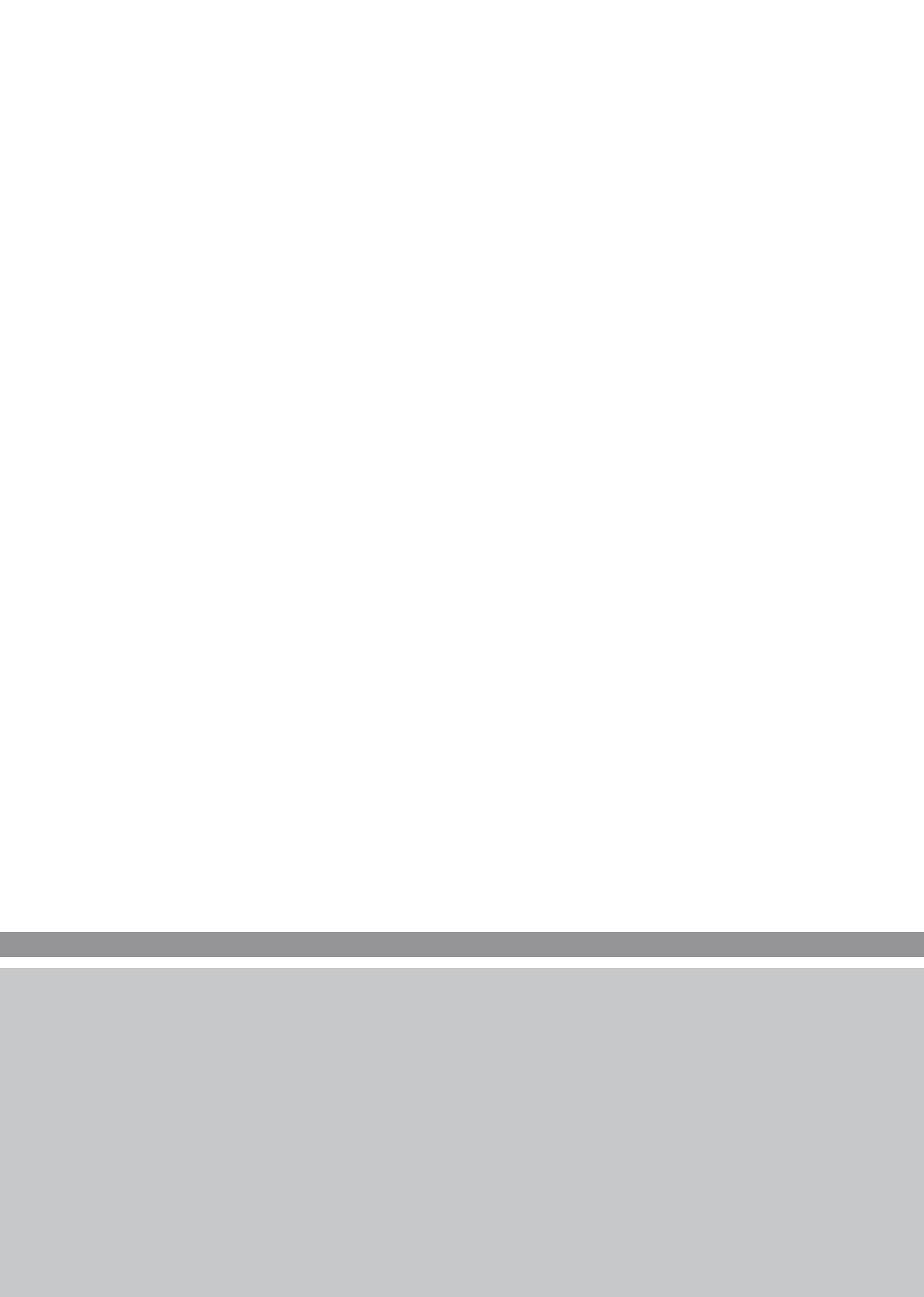


Conseils en propriété industrielle et intellectuelle
ESPAGNE



Roland & Douglas
Brevets et Marques



Protection et stratégie, les piliers de la défense
des intérêts de nos clients.



Roland & Douglas
Brevets et Marques

Roland & Douglas un cabinet indépendant à vocation internationale, spécialisé dans la prestation intégrale de conseils couvrant l'ensemble des différents aspects du droit espagnol de la propriété industrielle et de la propriété littéraire et artistique.

Notre Cabinet est composé d'avocats, de conseils en propriété industrielle et de mandataires agréés auprès de diverses organisations de la propriété industrielle. Leurs compétences, le haut degré d'expertise et la vaste expérience acquise en ce domaine sont la garantie d'un service adapté et de la plus grande qualité pour la satisfaction de nos clients.

Ils sont membres des principales organisations de protection des droits de propriété industrielle et de propriété littéraire et artistique, telles que : l'INTA, l'ECTA et l'AIPPI. Dans leur pratique quotidienne, ils sont en outre assistés par des conseillers scientifiques et des techniciens afin de répondre aux exigences particulières des dossiers revêtant une haute complexité technique.

Roland & Douglas est reconnu pour son efficacité dans la recherche de solutions innovantes et à haute valeur ajoutée. Il se distingue également par sa capacité d'adaptation constante aux nécessités spécifiques de ses clients, lui permettant d'instaurer une relation de confiance personnalisée et exclusive avec chacun d'entre eux.

Grâce à notre expertise juridique alliée aux compétences techniques et interdisciplinaires de l'ensemble de nos intervenants, nous sommes en mesure d'anticiper et de défendre au mieux les intérêts de notre clientèle espagnole et internationale qui évolue dans de multiples secteurs économiques.

Par ailleurs, nous collaborons étroitement avec les plus prestigieux conseils en propriété industrielle à l'étranger.



Nos principes : l'excellence professionnelle, la réactivité, le pragmatisme et la disponibilité.



L'excellence professionnelle, la réactivité, le pragmatisme et la disponibilité sont les valeurs sur lesquelles repose la solide réputation de notre Cabinet. Roland & Douglas met à la disposition de ses clients l'expertise de ses membres sélectionnés parmi les meilleurs spécialistes dans leur domaine.

Nous attachons également la plus haute importance à la formation continue de nos membres. Outre une activité de recherche et d'enseignement, nombre de ces derniers interviennent fréquemment lors de conférences et séminaires portant sur leurs domaines de compétence et ce, tant en Espagne qu'à l'étranger.

Le Cabinet se voit reconnaître la confiance de ses clients, notamment, de sociétés multinationales opérant dans divers secteurs économiques. Il jouit, par ailleurs, de la haute considération de ses concurrents.

Roland & Douglas a été qualifié durant plusieurs années de cabinet recommandé en droit de la propriété industrielle, en particulier par l'annuaire *Managing Intellectual Property*.



Roland & Douglas

Brevets et Marques

Marques

Nous réalisons des études de viabilité concernant le dépôt et l'utilisation de marques. Nous élaborons des stratégies d'ensemble visant à obtenir la protection et la défense maximales des marques de nos clients, en répondant à leurs besoins spécifiques et en apportant des solutions créatives et globales, ce qui inclut la combinaison de l'obtention de marques espagnoles, communautaires et internationales.

Nous comptons parmi nos clients des entreprises de premier rang à l'échelle nationale et internationale qui opèrent dans des secteurs très variés. Nous protégeons tout type de marques, tels que les symboles, couleurs, formes, odeurs ou sons.

Nous défendons les marques de nos clients : nous assumons leur surveillance face aux infractions et demandes de tiers, nous demandons des mesures de prévention et douanières et, nous activons les procédures administratives et judiciaires opportunes.



Nous assurons une protection juridique intégrale des marques de nos clients.

Nous réalisons des audits légaux (*due diligence*) pour des clients qui vendent ou achètent des portefeuilles de marques ou d'entreprises dont l'actif principal est leur portefeuille de marques et nous analysons les conséquences desdites acquisitions du point de vue du droit espagnol et communautaire du contrôle de concentrations, dans le cas où serait nécessaire la notification préalable de l'opération aux autorités espagnoles ou communautaires de défense de la concurrence.

Nous assistons nos clients dans l'exploitation de leurs marques au moyen de contrats de licence, de distribution et de franchise, en mettant à leur service notre expérience dans la négociation de contrats.

Secrets d'entreprises

Nous concevons des stratégies pour protéger la confidentialité de l'information technique et d'affaires de nos clients.

Nous préparons et négocions des contrats de confidentialité et de licence de secrets d'entreprise (savoir-faire) et, nous représentons les titulaires des secrets d'entreprise auprès des infracteurs lors des procédures judiciaires.

Un secret s'avère par fois être la meilleure protection.

Brevets

Nous protégeons les inventions de nos clients.

L'action conjointe de nos mandataires et de nos techniciens, au service des besoins pratiques de nos clients, leur garantit une protection stratégique de leurs inventions au moyen du dépôt de brevets espagnols, européens et internationaux (PCT).

Nous réalisons des études de brevetabilité, de validité et d'infraction de brevets. Nous assistons nos clients par rapport aux validations de brevets, aux oppositions et aux recours. Nous gérons, surveillons et évaluons des portefeuilles de brevets et, nous aidons à leur exploitation au moyen de contrats de licence.

Nous défendons les brevets de nos clients auprès de l'Office espagnol des brevets et des marques et auprès de l'Office européen des brevets, ainsi qu'auprès des douanes et des tribunaux espagnols et autres juridictions, à travers des collaborateurs étrangers.

Nous assistons nos clients dans l'obtention d'un portefeuille complet de brevets pour protéger et développer une ligne de produit sans porter atteinte aux droits de propriété industrielle de tiers.



Dessins et modèles

Nous travaillons avec nos clients pour concevoir des stratégies permettant d'obtenir la meilleure protection de l'apparence des produits en Espagne et à l'étranger, ceci incluant, le cas échéant, la combinaison de systèmes de dépôt de dessins ou modèles nationaux, communautaires et internationaux, afin de minimiser les frais.

Nous réalisons des études de viabilité sur les dépôts et sur la possible infraction de dessins ou modèles. Nous analysons avec nos clients des alternatives éventuelles pour éviter l'infraction de droits de tiers. Nous préparons des demandes de dessins ou modèles et nous suivons leur traitement jusqu'à l'obtention de leur dépôt.



Nous assurons la protection de la création esthétique.

Nous assurons la surveillance des dessins ou modèles face à de nouvelles demandes de tiers et nous conseillons en matière de modification, de validité et d'infraction des dessins ou modèles de nos clients.

Nous formulons des oppositions administratives et des demandes en nullité et caducité et nous intentons des actions pour défendre les dessins ou modèles de nos clients auprès des instances correspondantes.

Nous conseillons nos clients sur l'exploitation de leurs dessins ou modèles au moyen de la préparation et la négociation de contrats de licence.

Propriété intellectuelle

Nous prêtons des conseils aux auteurs et au secteur industriel afin de protéger leurs droits de propriété littéraire et artistique.

L'expérience de nos avocats dans la protection et la défense de droits d'auteur englobe les secteurs les plus divers.

Nous protégeons les œuvres de nos clients dans les domaines traditionnels de la musique, de l'art et de la littérature, ainsi que dans les secteurs de l'Internet, des logiciels d'ordinateurs et des moyens audiovisuels.

Nous conseillons et négocions des contrats aussi bien en faveur des auteurs que de l'industrie. Nous assumons la surveillance douanière pour éviter l'entrée de marchandises contrefaites sur le marché espagnol et communautaire. Par ailleurs, nous défendons les droits de nos clients auprès des tribunaux.

Lorsque nos clients ont besoin d'assistance sur des sujets de propriété intellectuelle, soit lors de la négociation et de la rédaction de contrats ou lors de la défense de leurs droits auprès des tribunaux, nos clients font confiance au plus haut niveau de service et de professionnalisme de Roland & Douglas.



Nous conseillons nos clients afin de les protéger au mieux des pratiques déloyales de leurs concurrents.

Concurrence déloyale

Nous conseillons nos clients face aux pratiques déloyales de leurs concurrents, y compris les actes de confusion, escroquerie, dénigrement, comparaison, contrefaçon, profit de la renommée de tiers, violation de secrets, publicité illicite et autres pratiques anticoncurrentielles.

Logiciel et internet

Nous conseillons nos clients sur la protection de leurs logiciels et du contenu de leur site Internet.

Nous effectuons des recherches de disponibilité de nom de domaine.

Nous réalisons les démarches relatives aux noms de domaine territoriaux et génériques jusqu'à l'obtention de leur dépôt. En outre, nous assumons leur maintien, contrôle et surveillance face à des tiers.

Nous conseillons sur la vente et l'achat, ainsi que sur le transfert de noms de domaine. Par ailleurs, nous nous chargeons des négociations et des litiges relatifs à leur propriété. Nous nous chargeons des négociations et des litiges relatifs à leur propriété.

Nous fournissons à nos clients la meilleure défense de leurs droits de propriété industrielle et intellectuelle sur Internet face aux infractions de tiers.

Nous assurons la plus haute protection de nos clients sur Internet.



Roland & Douglas

Avinguda Diagonal 646, 9-2
08017 Barcelone (Espagne)
Téléphone : +34 93 444 22 00
Fax : +34 93 444 22 01
E-mail : mail@roland-douglas.com

www.roland-douglas.com

R

D



Roland & Douglas
Brevets et Marques

